



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE ENTRE LE DG DU PRASAC ET LE COORDONATEUR DU BUREAU SOUS REGIONAL DE LA FAO POUR L'AFRIQUE CENTRALE

INTRODUCTION

Ce samedi 27 mai 2023, aux alentours de 13h20mn, le Directeur Général du PRASAC, **M. MIHINDOU DOUKAGA Jean-Louis**, a reçu la visite du Coordonnateur du Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, **Arslen BOUNEMRA** en mission à N'Djaména (Tchad). La rencontre s'est déroulée dans la salle de réunion de la CEBEVIRHA au 3^{ème} Etage et a connu la participation du Représentant Résident de la FAO au Tchad ainsi que des autres Experts venant des deux institutions (cf. Liste de présence).

L'objet de la rencontre visait les échanges en vue du renforcement du partenariat technique et financier entre les deux institutions. Le PRASAC présentait les dossiers importants et les contraintes liées à leur mise en œuvre tandis que la FAO proposait des réponses et des orientations nécessaires.

La réunion s'est déroulée sous la conduite du Directeur Général du PRASAC, qui a d'abord remercié la Délégation de la FAO d'avoir honoré de sa présence et a salué l'intérêt accordé au PRASAC et particulièrement à la recherche agricole et au développement de l'agriculture en Afrique Centrale. Il a ensuite procédé à la présentation des différents dossiers.

Le présent compte rendu donne le résumé des échanges entretenus autour des points présentés par le PRASAC. Il est structuré en deux principaux points suivants :

1. Résumé des points présentés et des échanges
2. Engagements pris par les institutions

1 RESUME DES POINTS PRESENTES ET DES ECHANGES

1.1 Rappel des domaines de collaboration

Dans son intervention préliminaire, le DG a rappelé les différents domaines de collaboration entretenus par leurs institutions. Il s'agit entre autres :

- i. La participation aux réunions MDT depuis la 12^e session en 2019 ;
- ii. La participation aux réunions sur la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA) dont, à l'occasion de la réunion tenue en 2019 à Kinshasa, le PRASAC a été désigné porte flambeau de la lutte contre le CLA en zone CEMAC ;
- iii. Les nombreux appuis techniques et financiers de la FAO en faveur du PRASAC pour soutenir le Programme Semencier Régional ;
- iv. L'admission du PRASAC comme membre Observateur des réunions annuelles du CPM organisées par la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV).

Ces domaines sont bien mis en œuvre depuis plus d'une décennie et ouvrent des perspectives de collaboration sur les nouvelles problématiques. Le PRASAC est bien à l'aise dans cette dynamique qui mérite toute l'attention de la FAO et de la CEMAC en vue de promouvoir leur partenariat en Afrique Centrale.

La mission du PRASAC étant de contribuer, par la Recherche Appliquée, à l'amélioration de la productivité des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale, et de promouvoir la sécurité alimentaire et

nutritionnelle dans les 6 pays de la Communauté, repose sur trois axes de recherche qui orientent ses activités scientifiques, à savoir :

- Santé Humaine et Animale,
- Sécurité Alimentaire, et
- Forêt, Environnement et Biodiversité.

1.2 Points importants discutés

La rencontre avec le Coordonnateur du Bureau Sous régional de la FAO pour l'Afrique centrale a permis au Directeur Général du PRASAC d'insister sur cinq principaux points.

1.2.1 Le Cadre de Collaboration FAO-CEMAC (Convention CEMAC-FAO)

Ce point rappelle la nécessité de finaliser et de signer le document en vue de faciliter le partenariat acquis entre la FAO et les institutions spécialisés et agences d'exécution de la CEMAC. En effet, la mouture actuelle devrait connaître des amendements suivant le modèle de la FAO en vue de sa mise en forme et signature par le Président de la Commission de la CEMAC. Une implication personnelle du Coordonnateur du Bureau sous régional de la FAO est attendue sur ce dossier.

En guise de réponse à cette demande, le Coordonnateur a souligné que la même requête a été faite par les autres institutions de la CEMAC, ce qui rassure de l'intérêt porté à ce sujet. Il a conclu que le dossier fera la priorité des activités qu'il va entreprendre dans les prochains jours. Il a rassuré qu'il s'impliquera personnellement pour relancer le processus et instruira les départements techniques à faire le nécessaire.

1.2.2 La Charte Agricole Communautaire

C'est une initiative de la CEMAC dans le cadre de la Stratégie Agricole Commune (SAC) qui vise le développement d'une charte agricole Communautaire. A ce stade, un atelier de réflexion sur le processus de son élaboration a eu lieu du 27 au 29 octobre 2022. La FAO a été associée à cette réflexion. A l'issue de cet atelier, une feuille de route et plan d'action ont été préparés. Ce plan est assorti d'un budget prévisionnel sollicité auprès de la FAO. Les Experts de la CEMAC et ceux des Etats membres expriment les vœux de voir poursuivre la réflexion et de lancer une étude pour l'élaboration de la Charte. L'appui financier et technique de la FAO est vivement attendu pour faciliter la suite du processus.

Ce point a capté l'attention de la Délégation de la FAO qui a suggéré de contacter les Experts associés à cette réflexion afin de voir la suite à donner. La question est bien préoccupante et une réponse appropriée est nécessaire à cet effet. D'où l'importance d'inscrire le point en vue des échanges avec la prochaine mission d'une équipe technique de la FAO à N'Djaména.

1.2.3 La Coopération sur l'initiative « One Country One Priority Product » (OCOP)

L'initiative mondiale de la FAO « OCOP » est une approche qui rentre dans la logique des pôles de compétence du Programme Economique Régional de la CEMAC. Ces pôles vont renforcer les plateformes qualités innovations (PQI) qui sont portées par chaque pays en fonction de ces compétences et des avantages comparatifs. Vu que les pays se sont déjà positionnés sur une filière d'importance, il est nécessaire de réfléchir sur la manière d'intéresser le PRASAC à ce processus. En effet, l'institution dispose d'importants acquis dans le management de la recherche et la mise en œuvre des projets et programmes régionaux.

Suivant l'intervention de la FAO par Dr Cyprien BIAOU, Point focal OCOP Afrique Centrale, l'initiative est conçue pour être centrée sur les Etats afin qu'il prenne la responsabilité de leurs engagements. La phase test en cours fait actuellement ressortir beaucoup des questions liées à la recherche et d'où la possibilité d'intéresser le PRASAC dans ces questions. Toutefois, il pense que d'autres informations précises sont nécessaires à disposer auprès du point focal à Accra pour mieux orienter les échanges.

Ces informations permettront de mieux cerner comment impliquer les institutions régionales et la recherche dans cette initiative.

1.2.4 Les Alliances parlementaires

Les alliances parlementaires sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle mises en place par la FAO intéressent beaucoup le PRASAC qui envisage une collaboration franche avec ces alliances en vue de l'accompagner dans ses missions de plaidoyer et sensibilisation tant au niveau national que régional. La forme et la nature de cette collaboration est à étudier de concert avec la FAO.

En guise d'éléments de réponse, la FAO rappelle les alliances parlementaires concernent plusieurs commissions. Au Tchad, c'est une sous-commission du parlement chargée du développement rural, de l'eau et de l'assainissement qui est chargée de l'alliance parlementaire. Une réunion de prise de contact avec celle-ci pourra mieux préciser les choses. Cependant, il est important de savoir que la FAO travaille avec les parlementaires pour aider à accroître les investissements en faveur de l'agriculture, à la création ou amendement des lois nécessaires au développement rural et à l'amélioration de la capacité d'interpellation des ministres lors des budgets. Le PRASAC pourra bien prospecter les domaines de collaboration avec ces alliances parlementaires des pays et de la sous-région.

1.2.5 Les Projets communs en cours (PRASAC-FAO)

Dans son exposé, le PRASAC a rappelé que la FAO accordait une enveloppe de **25 000 \$US** pour permettre la mise en œuvre certaines activités du programme. Ce qui a conduit à la production de nombreux documents dont le catalogue zéro des espèces et variétés végétales en zone CEMAC sous sa supervision technique. Mais cet appui financier a cessé d'être apporté depuis quelques années et ce qui amène le PRASAC à solliciter la reprise de cet appui. Dans le même temps, la relecture du document dudit programme a été également demandée par le Président de la Commission de la CEMAC au Directeur Général de la FAO (cf. courrier) en vue de son actualisation.

Aussi, à titre d'informations, l'institution a bénéficié de l'appui de l'OMC/STDF pour élaborer le projet d'un projet intitulé « Contribution à l'harmonisation du cadre législatif phytosanitaire en Afrique centrale ». La validation de ce projet a connu la participation de la FAO et de la CIPV. Les évaluations sont prévues pour le mois de juin prochain. Toute possibilité de lobbying est bien attendue par le PRASAC en vue du succès dudit projet.

Ayant pris acte de toutes ces informations, la FAO a sollicité que le PRASAC transmette les documents au Coordonnateur afin que les Experts concernés soient mis à contributions dans les prochaines rencontres. Il a recommandé à la représentation nationale d'insérer une rencontre avec le PRASAC dans le cadre de la prochaine mission de la FAO à N'Djaména.

Le Coordonnateur du Projet PARSAT a demandé quelle pouvait être l'implication du PRASAC dans le cadre de la transhumance.

A ce sujet, plusieurs interventions ont démontré le savoir-faire et l'expertise du PRASAC sur les questions de transhumance, de systèmes de culture, de la fertilité des sols soutenues par de nombreux projets mis en œuvre. Toutefois, le centre d'intérêt actuel du PRASAC sur la transhumance reste la mise en place d'un observatoire régional sur la transhumance.

2 ENGAGEMENTS PRIS PAR LES INSTITUTIONS

Au cours de leurs échanges, les deux institutions ont pu répondre à certaines préoccupations posées par leurs participants. Toutefois, des orientations sont nécessaires quant à la faisabilité des actions évoquées. A cet effet, des engagements ont été pris par les responsables pour marquer leur disponibilité entière dans la perspective d'une nouvelle collaboration.

2.1 Engagement pris par la FAO

Il s'agit de :

- i. Organiser une réunion virtuelle FAO-PRASAC pour mieux apporter certains éléments de réponse attendue ;
- ii. Prévoir une rencontre du PRASAC avec la prochaine mission de la FAO (Mariettou) à N'Djaména pour échanger sur les projets commun en cours ;
- iii. N'Djaména pour échanger sur les projets commun en cours ;
- iv. Relancer le processus de collaboration CEMAC-FAO ;
- v. Collecter les informations nécessaires sur la possibilité d'impliquer le PRASAC à l'initiative « OCOP »,
- vi. Mettre le PRASAC en contact avec les alliances parlementaires du Tchad et de la sous-région,

2.2 Engagement du PRASAC

Il s'agit de :

- i. Envoyer par mail au Coordonnateur, le document de présentation des éléments discutés pendant la rencontre ;
- ii. Travailler sur la nouvelle mouture du cadre de collaboration CEMAC-FAO et en assurer le suivi auprès de la Commission de la CEMAC ;
- iii. Rester attentif aux invitations de la FAO en vue des échanges approfondis ;
- iv. Faire les visites de courtoisies sur place à N'Djaména et à Libreville (siège) ;
- v. Mettre à disposition de la FAO, des expertises nécessaires pour les échanges thématiques futurs (transhumance, etc.).

CONCLUSION

La rencontre avec la FAO au siège du PRASAC a été un honneur et un succès pour l'institution. Il a été passé en revue toutes les préoccupations liées au partenariat avec la FAO ainsi que les perspectives de collaboration. Des engagements sont pris en vue de formaliser la collaboration entre les deux grandes institutions FAO-CEMAC. Les échanges de documents ont été sollicités afin de permettre d'apporter les éléments de réponses sur certaines questions précises. Le DG du PRASAC a exprimé toute sa gratitude et sa reconnaissance au Coordonnateur du Bureau sous régional de la FAO en Afrique Centrale. Il rassure sa disponibilité à participer aux prochaines réunions envisagées avec ce partenaire.

Démarrée à 13h20, la réunion a pris fin à 15h00 précises.

Fait à N'Djaména, le 27 mai 2023
Le Directeur Général du PRASAC

M. MIHINDOU DOUKAGA Jean-Louis

LISTE DE PRESENCE

NOMS PRENOMS	FONCTION	INSTITUTION	TEL/EMAIL
Dr ABDOU Jonathan	Cordo PARTTAC	FAO-Tchad	+23560561925 Jonathan.abdou@fao.org
Dr Cyprien BIAOU	Expert-Elevage	FAO-Gabon	Cyprien.biaou@fao.org +24174413807
Arslen BOUNEMRA	Coordonnateur sous régional AC	FAO-Gabon	arslem.bounemra@fao.org
Marc MANKOUSSOU	FAOR ai	FAO-Tchad	Marc.Mankoussou@fao.org +23569055348
Dr MAHAMAT SORTO	Chargé Programme	FAO-Tchad	Mahamat.Sorto@fao.org +23566266817
Dr MOLENGAR NGOUNDO	Assistance Tech.	FAO-Tchad	Molengar.Ngoundo@fao.org +23566524400
Estelle MADJILEM	Chargée Com	FAO-Tchad	Estelle.Madjilem@fao.org +23560980656
MAMOUDOU Hassane	Chargé des politiques	FAO-Tchad	Hassane.Mamoudou@fao.org +23565647338
MIHINDOU DOUKAGA Jean-Louis	Directeur Général	PRASAC	moussamassanga@gmail.com
Prof. ONDO-AZI Alain Serges	Chef Service Programme	PRASAC	ondoazi@gmail.com +23565123962
DAOUD Borgoto	Chef Service SIC	PRASAC	borgo80@gmail.com +23563467696